

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 août 2020

Le 28 août 2020, à 20H30, le conseil municipal de Barbery, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie.

Etaient présents : MM Guy PISLARD - Luc LEBOUVIER - Frédéric LAFONTAINE – Ludovic BRUNET – Raphaël CARLE - Jérôme ŒIL DE SALEYS – Franck DESCHAMPS – Mmes Frédérique BRUMENT – Catherine MILLE – M. Pierre ANFRAY – Mme Isabelle FÉVRIER – MM Samuel NICOLAS et Bruno LEDARD.

Absents excusés : Mme Christelle VÉRY (a donné pouvoir à M. Raphaël CARLE) et M. Gérard LESCALIER.

Secrétaire de séance : M. Luc LEBOUVIER

GESTION DES BOUES DE LA STATION DANS LE CADRE DE LA CONTINUITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT PENDANT LA CRISE COVID 19 – demande de subvention auprès de l'AESN.

Monsieur le Maire informe que l'ANSES a été saisie en urgence le 20 mars 2020 par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le Ministère de la transition écologique et solidaire pour une demande d'appui scientifique et technique portant sur les risques éventuels liés à l'épandage des boues d'épuration durant l'épidémie de COVID 19.

Il précise donc qu'il n'est pas possible dans le contexte actuel, de déposer des boues qui n'auraient pas subi de traitement d'hygiénisation sur les parcelles d'épandage

Afin de répondre à ce nouveau cadre réglementaire, M. le Maire rend compte des démarches qu'il a effectuées auprès de la société fermière, la SAUR ainsi qu'auprès de la communauté urbaine de Caen la Mer.

Il informe le Conseil Municipal que ces dépenses pourraient être éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui met plusieurs mesures d'urgence visant à aider les maîtres d'ouvrage à faire face aux dépenses engendrées par l'épidémie dont notamment l'attribution d'une subvention pour l'évacuation et le traitement des boues à hauteur de 80 % du montant HT.

Dans le cadre de la délégation et considérant le coût financier à supporter par le budget du service assainissement collectif (de l'ordre de 20 000 € HT), le Conseil Municipal invite le Maire à solliciter l'Agence de l'eau pour l'obtention de l'aide financière.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION DU MESNIL-TOUFFRAY -DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

M. le Maire fait part à l'assemblée municipale des désordres survenus à la station « filtres plantés de roseaux » du Mesnil-Touffray en juillet 2019 et notamment la saturation des filtres à sable du 2^{ème} étage.

Il précise que depuis mi-septembre 2019, la bâche a été mise au repos dans l'attente d'une réhabilitation ou d'une autre solution à adopter.

Après avoir sollicité les conseils techniques du service départemental IngéEau, il s'avère qu'il serait préférable de transformer le filtre à sable du 2^{ème} étage en filtre planté de roseaux à écoulement vertical.

Cette solution plus coûteuse mais vivement recommandée permettrait de résoudre le problème à long terme et de façon efficace.

Vu le coût de ces travaux estimé à la somme de 68 500 € HT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- SOLLICITE une aide financière auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie, pour le financement de ces travaux en complément d'un recours à l'emprunt.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN D'INGÉEAU

M. le Maire informe que le service départemental IngéEAU peut apporter des conseils techniques aux collectivités dans le domaine de l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques et des inondations.

Il précise que la commune de BARBERY a adhéré à ce service en décembre 2018 pour une période de 3 ans renouvelables à titre gratuit étant donné que la CDC Cingal-Suisse Normande était déjà adhérente.

Suite aux élections municipales, il convient de nommer un nouveau représentant à l'assemblée générale d'ingéEAU Calvados.

M. Guy PISLARD, candidat, est élu à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN PORTE-DRAPEAU

En vue des prochaines cérémonies commémoratives, M. le Maire demande si un conseiller est volontaire pour assurer la relève du porte-drapeau. M. Samuel NICOLAS se propose d'assurer cette fonction.

RENTREE DES CLASSES

M. le Maire fait part de l'intention de l'Inspecteur d'académie de supprimer une classe à la rentrée, une annonce tardive et surprenante alors qu'il n'était pas prévu de fermeture avant septembre 2021. Il souligne que la communauté de communes compétente en matière scolaire a été aussitôt alertée.

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

4 nids de frelons asiatiques ont déjà été détruits cette année sur Barbery. Il est précisé que la commune s'est engagée dans la lutte collective contre le frelon asiatique par son adhésion à l'organisme FREDON de Basse-Normandie. Le signalement des nids se fait auprès de la Mairie qui déclenche la destruction.

PROTECTION DES DONNEES

Il est fait remarquer la nécessité de sécuriser les données à caractère personnel au sein de la Mairie. Le prestataire informatique propose un service pour mettre en place les actions nécessaires au sein des collectivités. Le Centre de gestion de la fonction publique peut également assurer cette prestation. Des devis seront sollicités.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Du matériel a été commandé pour poursuivre l'illumination de la commune pendant les fêtes de fin d'année.

BULLETIN MUNICIPAL

M. le Maire demande de réfléchir à la présentation et au contenu du feuillet d'informations qui sera distribué en fin d'année.

BIBLIOTHEQUE

Afin de réactiver le fonctionnement de la bibliothèque scolaire et municipale, il est recherché des bénévoles. Auparavant, l'ouverture avait lieu le mercredi, de 16H30 à 18H00.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Un contact sera pris avec le directeur de l'école pour proposer la mise en œuvre d'un conseil municipal d'enfants.

PERMANENCES DES ELUS

Une permanence mensuelle (le 1^{er} samedi) a été mise en place de 10H00 à 12H00 depuis le mois de juillet. Aucune fréquentation aux permanences de juillet et août.

La prochaine sera assurée le samedi 5 septembre 2020 à la Mairie.

Les doléances des habitants peuvent être déposées sur la boîte mail de la Mairie : mairiebarbery@orange.fr

ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES

Les travaux réalisés à l'entrée de la grand'rue ont permis lors des dernières pluies, de canaliser l'eau et d'éviter l'écoulement dans la route. Il est demandé aux conseillers de vérifier chacun dans son secteur les éventuels problèmes d'écoulement, grilles bouchées etc.. afin d'identifier les endroits les plus fragiles qui nécessiteraient un aménagement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population aura lieu à Barbéry, en 2021 pendant la période du 21 janvier au 20 février.

REPRISE DES COURS DE MUSIQUE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La reprise des cours aura lieu le 7/09/2020. Instruments enseignés : Guitare, Piano, Violon, Batterie, Accordéon, Saxophone. Formation musicale / (solfège), Eveil, Chorale adultes.

Les inscriptions ont lieu le jeudi 3 septembre à la salle des fêtes de Thury-Harcourt ou le vendredi 4 septembre, à la salle des fêtes de Boulon, de 17H00 à 19H00.

Pour plus de renseignement, contacter la CDC Cingal-Suisse Normande au 02.31.15.80.24

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 9 octobre 2020, à 20H00

Barbéry, le 3 septembre 2020
Le Maire,
Guy PISLARD

